

# COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 05 mars 2013

Date convocation : 26/02/2013

**Absents** : JEAMBRUN Stéphane, LANSELLE Olivier, ISSANCHOU Jean-Claude, SOARES Américo.

**1-Modifications Statutaires Communauté de Communes du Ségala Carmausin** : portant principalement sur l'intégration de la voirie intercommunautaire des communes de Milhavet et Villeneuve sur Vère, récemment entrées à la CCSC.

**2-Délégués Office de Tourisme du Ségala Tarnais** : exposé de la création de l'Office de Tourisme du Ségala Tarnais porté par la Communauté de Communes du Ségala Carmausin qui assurera la promotion de notre territoire en collaboration avec les Points d'Accueil de Mirandol et Monestiés et les deux associations de Pampelonne et Tanus (anciens syndicats d'initiative). Cet office de Tourisme sera géré par un conseil d'exploitation où siégeront 9 membres de la Communauté de Communes du Ségala Carmausin, 1 délégué par commune (4) et 1 représentant des associations des communes de Monestiés, Mirandol, Pampelonne et Tanus.

Il est désigné, l'unanimité; pour siéger au Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme du Ségala Tarnais :  
AZAM Rolande, délégué titulaire  
SOARES Américo, délégué suppléant

**3- Tarifs location salle communale au 01/01/2014** : Rappel des tarifs de location de la salle communale, institués en 1991, révisés à plusieurs reprises, la dernière actualisation datant du 12/09/2011

Accord à l'unanimité des tarifs suivants, applicables à compter du 01/01/2014 :

Tarifs location salle communale :

Association de la commune	gratuite
Association Hors commune	250 €
Particuliers de la commune	250 €
Particuliers hors commune	450 €

Chèque de caution 1 200 € (tarif inchangé)

Prix jetons nécessaires au chauffage 5.00 € l'unité (tarif inchangé)

## 4- Questions diverses

\* **Modifications des rythmes scolaires** : Compte rendu des discussions en cours au sein des différentes instances intervenant autour de l'école : la Préfecture, l'Education Nationale, la Federteep, le Réseau d'Ecole, la Communauté de Communes portant sur le changement des rythmes scolaires voulus par le gouvernement actuel.

Tous les paramètres horaires ne sont pas encore arrêtés, le principe de l'école le mercredi matin est retenu.

\* **FAVIL 2013** : accord pour effectuer un marché de travaux groupé par le SIVOM de Pampelonne, qui signe le marché et effectue les demandes de subvention auprès du conseil général. Les devis de travaux 2013 sont en cours.

\* **Matériel informatique** : Nécessité de renouveler l'ensemble du matériel et logiciels informatiques, qui ont déjà 7 ans, afin de suivre l'évolution des demandes de la Trésorerie, Préfecture : dématérialisation progressive de l'ensemble des pièces administratives (mandats, budgets, délibérations, etc). Accord pour solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Ségala carmausin.

\* **Eclairage public** : remplacement des lampes d'EP Rue de Tréban et dans une grande partie du rural (La Galaubié, le Bruel, Laval, La Carrayrié, La Prèze) pour palier aux pannes fréquentes mais aussi pour améliorer et réduire la consommation de ces installations. Le devis s'élève à 2 940 € HT pour l'EP rural et à 2 100 € HT pour la Rue de Tréban. L'ensemble de ces travaux sont subventionnés à 100 % par le SDET, reste seulement à avancer la TVA.

Nous sommes en attente d'un devis pour changer les lampadaires de la Place de l'Eglise, en lampes LED, plus économiques et plus appropriées pour un éclairage urbain. Ces travaux sont également pris en charge à 100 % de leur montant HT par le SDET.

Accord est donné pour que ces travaux puissent être intégrés au budget 2013.

\* **Servitude de passage SNCF** : Rappel des travaux de modification de l'accès au quai de la gare de Tanus, accès qui se fera dorénavant par le parking de la mairie.

Exposé et lecture d'une convention de servitude que la SNCF souhaite signer avec la collectivité pour assurer le passage de la SNCF et de ses usagers par le parking de la mairie pour accéder au quai de la gare de Tanus.

Accord est donné à Madame le Maire pour signer cette convention de servitude.

\* **CUI-CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)** : présentation de l'étude et de l'estimation faite pour l'embauche d'une personne en CUI-CAE, pour une durée de 20h/semaine pendant un an, en tant qu'agent polyvalent pour travailler avec l'adjoint technique titulaire.

70 % du salaire brut sont pris en charge par l'Etat, exonération des charges patronales de 28.60 %, cela représenterait un coût annuel de 4 500 €, auquel il faut ajouter environ 1 500 € de formation obligatoire due au salarié embauché. Cette personne travaillerait avec Gilles.

Accord du conseil municipal pour créer cet emploi et solliciter Pôle emploi pour la recherche d'une personne répondant aux critères exigés pour accéder à un CUI-CAE (duré d'inscription au chômage, âge, etc)

\* **Travaux 2013** : récapitulatif des travaux qui seront budgétisés en 2013 : Favil (travaux voirie) 2013, changement du matériel et logiciels informatiques, raccordement au tout à l'égout des eaux pluviales de l'Eglise de Tanus ( les autres travaux sont en cours de chiffrage, mais ne pourront tous être entrepris en 2013) , salle communale (limiteur sonore, réfection du sol suite au sinistre de décembre 2012, travaux de peinture), pré étude pour la restauration du Retable de la Chapelle de Las Planques qui est à l'Eglise de Fournials.

\* **Salle communale** : Suite au sinistre de décembre 2012, présentation échantillon du revêtement de sol préconisé par l'Entreprise CONESA, il s'agit d'un revêtement vinyle qui se pose comme du plancher, épaisseur totale de la lame 6mm. Le CM émet des réserves quant à la durabilité de ce sol dans cette salle compte tenu de son utilisation et de l'entretien nécessaire. Le CM opterait pour une solution carrelage gré, plus durable et plus facile d'entretien. Voir avec l'expert de Groupama s'il accepte cette solution. (devis TRUJILLO pour le carrelage 22 528.00 € HT, devis CONESA pour le sol vinyle 20 114.00 € HT)

\* **Accueil familial pour personnes âgées** : les deux accueillant familiaux accueillent chacun 3 personnes, la structure est donc au complet à ce jour. Satisfaction de ce projet qui répond à une demande de la population du territoire.

\* **Médecin** : il a déménagé le 01/03 Rue de Tanus le Vieux dans le local modulaire.

\* **Naissance** : La municipalité a offert un cadeau de naissance à Nathalie ARNAL, adjoint technique chargé du ménage des locaux de la mairie, pour la naissance de son petit garçon Swann, le 25 janvier dernier.

Madame le Maire de Tanus, Rolande AZAM